



## CR Assemblée Générale Ordinaire de l'A.S.L.A.M du 21 janvier 2023 pour l'année 2022

### 1. Mot du Président

- Un hommage est rendu à Claude Sabau, décédé à l'automne 2022, il fut un des membres fondateurs de l'A.S.L.A.M avec Jean Pierre Lerouxel et Pierre Huriot.
- L'association a été officiellement déclarée en 1992 suite à la participation d'un bateau au tour des ports de la Manche en 1984.
- La flottille a évolué ; d'un bateau, nous sommes passés à 40 bateaux jusqu'à même 52 pour revenir dorénavant à un maximum de 25 bateaux par sortie.  
Revenir à une flottille plus réduite favorise une dimension plus humaine et plus gérable.
- Depuis 2020, deux sorties de 4 jours sont proposées dans l'année avec un séjour en Bretagne Nord et l'autre, dans le nord Cotentin.
- Par ailleurs, les temps de navigation ont été réduits à 3 heures car au-delà de 3 heures, les personnes accompagnées étaient fatiguées.
- Le Président tient à remercier tous les bénévoles, les partenaires publics ou privés, les ports, les collectivités et les associations qui s'engagent aux côtés de l'Aslam en faveur du public que nous accueillons (tous ces partenaires sont visibles sur le site internet « [aslam.fr](http://aslam.fr) » page « **partenaires** »).
- Au vu du nombre de participants élevé à cette Assemblée Générale (60 personnes), nous sommes heureux de constater que l'association s'inscrit dans une dynamique positive, un grand merci pour votre présence ainsi que celles des personnalités présentes : Marie Pierre Fauvel représentant le Président du département de la Manche et Maire de Saint Jean d'Elle, Céline Mazier, Présidente du Crédit Agricole de la Manche, Olivier Lemaigen, Directeur de la S.P.L ports de la Manche, Bruno Guernier, Maire délégué de la commune de Giéville ainsi que les Présidents de l'A.A.A.P et de l'A.S.L.A.B.

### 2. Adoption du compte rendu de l'A.G.O 2021

Le compte rendu a été adopté à l'unanimité.

### 3. Bilan moral et activités de 2022

- Après une année 2021 difficile en raison de la pandémie, les activités de l'A.S.L.A.M ont repris de plus belle en 2022.
- Le Conseil d'Administration s'est retrouvé 7 fois dans l'année que ce soit en présentiel ou en visio.
- En dehors des réunions de Conseil d'administration, l'A.S.L.A.M a été représentée à Saint

Lô, au collège Lavalley pour recevoir un chèque de 1650 euros grâce à l'implication des collégiens dans une cause de solidarité.

- Le 17 décembre 2022, Philippe et Nelly Renelleau ont participé à l'A.G de l'A.S.L.A.B à Saint Malo.

- Le 21 décembre 2022, l'A.S.L.A.M s'est rendue au Crédit Agricole de Saint Lô pour la présentation de l'opération philanthropique (Tookets) qui pourrait bénéficier à notre association.

- Concernant les activités, deux séjours Voile ont eu lieu dans l'année :

✓ Du 9 au 14 juin 2022, le séjour s'est déroulé en Bretagne ; entre Saint Cast le Guildo, Saint Malo et Plouer sur Rance (23 bateaux et une centaine de participants).

✓ Du 22 au 25 septembre 2022, 16 bateaux ont navigué sur les flots entre Carteret et Dielette, dans le nord Cotentin (80 participants).

✓ Nous tenons à ce format de sortie voile sur 4 jours car il permet réellement l'inclusion et la cohésion des équipages, bien que nous soyons conscient que cela soit difficile (évolutions des contraintes réglementaires, difficulté de disponibilité d'encadrement pour certains centres, problème d'effectif...).

- Pour finir l'année 2022, une journée dédiée aux bénévoles a eu lieu le 11 décembre à Portbail, rassemblant 48 personnes. La randonnée prévue a été annulée en raison d'une météo pluvieuse. Nous avons cependant partagé un bon repas élaboré par Paul Mouchel.

- Didier Raoult tient à remercier toutes les personnes qui s'engagent dans l'association ; plus particulièrement les bénévoles à terre mais aussi les skippers et leurs seconds, les éducateurs et les professionnels de santé.

- Merci aussi à Alain Ledenmat pour la gestion dynamique de notre site (plus de 380 000 vues).

Le rapport moral et rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

#### **4. Rapport financier 2022**

- L'année 2022 a vu une reprise des deux séjours Voile et de nouvelles activités dont le repas des bénévoles.

- Montant des recettes : 21976,54 euros

- Montant des dépenses : 26701,57 euros

- Ce qui donne un résultat négatif de 4725,03 euros :

- Ce résultat négatif se justifie par le choix de l'association d'offrir une veste polaire, un gobelet au logo de l'association aux participants des sorties Voile + achat de tee-shirts fournis à l'équipe Terre.

- L'association a reçu le soutien financier :

✓ des collectivités locales (Département de la Manche, Saint- Lô agglomération, Saint Amand village et Saint Jean d'Elle) pour 1355 euros.

✓ des donateurs particuliers (boulangerie Lebreton de Portbail, Jean Claude Grenier, Pierre Compagnon et Claude Hue pour le carburant des vedettes de sécurité) de 1644,54 euros

✓ de l'association sportive du collège Lavalley de Saint Lô de 1650 euros.

- la participation des personnes accompagnées et des éducateurs a rapporté 14150 euros. Pour 2023, nous avons en caisse en avance : 3610 euros.
- 44 adhésions avec droit de vote ont permis de comptabiliser 1435 euros.
- Au 31 décembre 2022, l'A.S.L.A.M a en trésorerie 40177,31 euros dont 1271,96 euros sur le compte courant et 38905,35 euros en épargne.
- L'A.S.L.A.M va subir les augmentations de prix que ce soit pour la nourriture mais aussi pour le carburant. Ceci étant dit, l'association a décidé de ne pas augmenter le montant de la participation aux séjours.

Le rapport financier 2022 et le prévisionnel 2023 ont été approuvés à l'unanimité.

## **5. Élection du C.A et Cooptation de nouveaux membres**

- Le conseil d'administration va élire son nouveau bureau lors de la prochaine réunion.
- Le président (Philippe Renelleau) et le secrétaire (Michel Martin) ayant pour chacun, un projet d'absence pour une longue période (2 ans), il nous faudra trouver une solution lors de la prochaine réunion du CA.
- Trois nouvelles personnes ont posé leur candidature pour intégrer l'association : Joëlle Porquet, Christine Ménard et Dominique Delisle.

La cooptation des trois nouveaux membres est approuvée à l'unanimité.

Le président est heureux de constater la féminisation et la professionnalisation de ce nouveau conseil, car beaucoup sont issus du monde éducatif spécialisé.

## **6. Cotisations 2023**

- La cotisation des adhérents est maintenue à 15 euros (rappel : c'est une cotisation « famille »).
- Proposition de passer, pour les personnes accompagnées et les éducateurs, la cotisation de 10 à 15 euros ; celle-ci sera intégrée dans le prix du séjour afin de permettre le droit de vote aux personnes accompagnées. La proposition ayant reçu l'accord de l'assistance : elle est adoptée.

## **7. Projets 2023**

- La sortie Interrégionale de voile aura lieu au 15 au 18 juin 2023 en Bretagne Nord. Le responsable de la sortie sera Paul Mouchel aidé de François Hollard et Jean Claude Davy pour la navigation. Pour la logistique le Responsable sera Didier Raoult.
- La régata de l'Intégration aura lieu du 14 au 17 septembre 2023 ; pour cette dernière, il y a deux options : Carteret/Dielette/ Carteret ou Portbail/Gorey (Jersey)/Portbail. Les Responsables de cette sortie seront Paul Mouchel et Olivier Desplat, le responsable de la logistique sera Didier Raoult.

- Un projet de naviguer dans le Cotentin-Est est évoqué pour les années à venir : Saint-Vaast la Hougue/Carentan. Le projet est validé ; reste à définir les modalités.

- Le repas des bénévoles aura lieu le 10 octobre 2023 (à partir de 12h30) précédé d'une randonnée de 1h30 dans le Havre de Portbail.

### 8. Lieu de stockage du matériel de l'A.S.L.A.M

- La semi-remorque, où est stocké tout le matériel de l'A.S.L.A.M, doit changer de place car un terrain de jeux pour enfants a été installé à proximité et la semi-remorque est considérée comme dangereuse.

- Une place ou un local de 30 m2 doit être trouvé au printemps 2023.

### 9. Les Tookets du Crédit Agricole

- L'association A.S.L.A.M a le soutien du Crédit Agricole depuis de nombreuses années via le fond Initiative (ex: l'achat des gilets de sauvetage).

- Le Crédit Agricole nous propose un autre dispositif : les TOOKETS qui sont soutenus par les sociétaires du Crédit Agricole.

- Avec la carte sociétaire, il est possible de soutenir des associations comme l'A.S.L.A.M :  
100 Tookets = 1 euro.

- Il y aura un lien Tookets sur le site du Crédit Agricole.

- Sur Saint-Lô, 4 associations, dont l'A.S.L.A.M, sont proposées aux sociétaires.

- La Caisse Régionale transformera les Tookets en argent et versera cet argent sur le compte de l'A.S.L.A.M en fin d'année 2023.

### 10. Site Internet A.S.L.A.M

- Nous tenons à remercier grandement notre webmaster Alain Ledenmat pour la gestion du site Internet de l'A.S.L.A.M ainsi que tous les artistes qui mettent à disposition gratuitement leurs chansons et musique sur le site.

Rappel : Nous trouvons sur le site, les statuts et le règlement intérieur que nous ne pouvons ignorer.

- Une page infos nautiques (marées, informations techniques, lettre de Jersey...) a été créée.

Clôture de l'A.G.O à 12h13.

Philippe Roulleau



Valérie ROULLAUD  
Secrétaire adjointe

